



COMMUNIQUE DE PRESSE

La Rochelle, le 6 février 2018

PHÉNOMÈNE MÉTÉOROLOGIQUE DE NEIGE -VERGLAS APPEL A LA PRUDENCE

Météo-France annonce un nouvel épisode de neige-verglas sur le département de la Charente-Maritime. Le nord et le centre du département (Aunis et Saintonge) seront les plus touchés par ce phénomène ainsi que par les températures les plus basses qui atteindront -2/-3° durant la nuit du 6 au 7 février.

Les conditions de circulation peuvent devenir rapidement très difficiles sur l'ensemble du réseau en raison de ce phénomène glissant. Le préfet de la Charente-Maritime appelle tous les usagers de la route à la plus grande vigilance, à anticiper leurs déplacements et à adapter leur conduite aux conditions climatiques.

Le verglas localisé ou de la neige en faible épaisseur rendent les routes particulièrement dangereuses. Soyez vigilants.

Conseils de comportement

- Soyez prudents et vigilants si vous devez absolument vous déplacer.
- Évitez les déplacements routiers à partir du début de la nuit.
- Renseignez-vous sur les conditions de circulation sur le site de Bison Futé.
- Préparez votre déplacement et votre itinéraire.
- Installez impérativement les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments.
- N'utilisez pas pour vous chauffer :
 - des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero ; etc.
 - les chauffages d'appoint à combustion en continu.

Ces appareils ne doivent fonctionner que par intermittence.

Contact presse

Préfecture de la Charente-Maritime
Service Départemental de la Communication Interministérielle
pref-communication@charente-maritime.gouv.fr

Nathalie DORNAT – 05.46.27.43.25 / 07 85 00 17 99
Standard - 05.46.27.43.00 - www.charente-maritime.gouv.fr

<https://twitter.com/prefet17>
<https://www.facebook.com/Prefet17/>

